

vue esthétique, certes, la description du crocodile ne dépare en aucune façon l'œuvre du grand poète¹.

¹ Ed. Reuss, *Job*, p. 28-29.

SECTION II.

LES PSAUMES.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AUTHENTICITÉ DES PSAUMES.

La critique négative, qui bouleverse tout et s'efforce de renverser les traditions les mieux établies, s'en prend même au Psautier, et si elle n'ose pas dépouiller complètement le roi David de sa couronne poétique et prophétique, elle tente du moins de lui en arracher la plupart des fleurons. « De quelle époque date le Psautier? demande M. Reuss... Beaucoup de nos lecteurs, répond-il, seront étonnés de nous voir soulever [cette question]. Pour eux, la réponse est donnée d'avance. C'est David, le roi d'Israël qui est l'auteur du livre des Psaumes. La tradition le veut ainsi... Nos vieilles Bibles à gravures sur bois ne manquent pas de représenter ce prince en tête du livre, couvert de son manteau royal, portant la couronne et jouant de la harpe. Nous avons à

faire nos réserves bien sérieuses au sujet de cette tradition¹. »

Les réserves de M. Reuss sont si sérieuses en effet qu'on ne sait pas quels sont les Psaumes qu'il laisse au roi David ou même s'il lui en laisse². Il évite de rien préciser, parce que la précision serait trop gênante, mais il dénie en détail au roi prophète les chants sacrés que les titres lui attribuent et il rapporte la presque totalité de nos poèmes liturgiques à l'époque des Machabées : « On est involontairement amené à penser, dit-il, qu'un bon nombre de nos psaumes datent de l'époque de la domination macédonienne, des guerres des Ptolémées et des Séleucides, qui se disputaient la possession de la Palestine, des persécutions d'Antiochus Épiphanes et du soulèvement patriotique des Machabées... Nous ne prétendons pas *démontrer* que [cette hypothèse] s'applique à tous les psaumes, au moins des quatre derniers livres [du Psautier]; mais nous pensons qu'il n'y en a pas beaucoup qui la contrediront directement. En tout cas, il y en a bien peu qu'il faudra nécessairement et indubitablement faire remonter à une époque antérieure à l'exil [ou captivité de Babylone]³. »

M. Nöldeke ne veut pas admettre non plus qu'il nous soit resté des chants de David dans le Psautier. « Il est bien établi, dit-il, que la tradition d'après laquelle David

¹ Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 47.

² Voir Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 49-61. Cf. Id., *Geschichte der heiligen Schriften Alten Testaments*, in-8°, Brunswick, 1881, § 146, p. 174.

³ Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 56-57.

aurait composé tous les Psaumes ou un très grand nombre d'entre eux, est insoutenable... Je ne regarde comme parfaitement authentiques que les poésies données sous le nom de David dans le deuxième livre de Samuel¹, » lesquelles ne sont pas des Psaumes².

Nous sommes bien loin assurément de soutenir que les cent cinquante psaumes contenus dans le Psautier soient tous de David. Dans tous les temps, malgré des exceptions, on a reconnu³ qu'ils ne sont pas tous sortis de sa plume, comme l'attestent les inscriptions mêmes de ces poèmes, qui en attribuent la composition à des auteurs divers; et si un usage assez commun fait placer sous son nom, pour simplifier, même des Psaumes qui

¹ Th. Nöldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 183-184.

² Excepté II Sam. (II Reg.), xxii, qui est le Psaume xviii (Vulgate, xvii). C'est le seul psaume que M. Nöldeke n'ose pas enlever à David. *Ibid.*, p. 185-187. « Je doute fort qu'on ait conservé d'autres poésies de David, » dit-il, p. 187.

³ Quelques Pères ont attribué tous les Psaumes à David, mais plusieurs ont avec raison affirmé la pluralité d'auteurs. Citons, parmi les Grecs, Origène, *In Psalm. fragm.*, t. xii, col. 1066; Eusèbe de Césarée, *In Psalm. Procem. In Ps. xli, lxxii, lxxvii*, etc., t. xxiii, col. 74, 368, 822, 902; la *Synopsis Scripturæ sacræ*, 21, dans les œuvres de S. Athanase, t. xxviii, col. 332. Parmi les Latins, S. Hilaire dit : « Absurdum esse Psalmos David cognominare, cum tot auctores eorum ipsis inscriptionibus edantur. » *In Psalm. Procem.*, 2, t. ix, col. 233. « Sciamus errare, dit S. Jérôme, eos qui omnes Psalmos David arbitrantur, et non eorum, quorum nominibus inscripti sunt. » *Epist. cxi*, 4, t. xxii, col. 1169. Aujourd'hui la multiplicité des auteurs des Psaumes est universellement admise. « Hodie vix, opinor, invenitur qui omnes Psalmos Davidi auctori attribuat, » dit le P. Cornely, *Introductio specialis*, t. ii, part. ii, p. 99.

certainement ne sont pas de lui, si l'on dit couramment le Psautier de David, c'est parce que ce grand roi en est l'auteur principal, le plus célèbre de tous, le modèle des autres. Nous ne contesterons pas non plus que divers commentateurs ne lui aient attribué à tort des chants sacrés auxquels il peut n'avoir aucun droit; mais ce qui est contraire à la justice et à la vérité, c'est de lui refuser la composition de tous ou de la plupart des Psaumes parvenus jusqu'à nous sous son nom.

La tradition l'a toujours considéré comme le Psalmiste par excellence, l'*egregius psaltes Israel*, d'après le titre qu'il s'est donné justement lui-même¹ et si elle a pu se tromper sur des points de détail, dans les inscriptions de quelques Psaumes, par exemple, elle n'a pu se tromper sur le fond même. « Que David ait été poète et musicien, personne ne saurait en douter. Son histoire est en partie basée sur ce fait², et nous possédons, même en dehors du Psautier, différentes poésies qui lui sont attribuées³, et au sujet desquelles la critique la plus exigeante n'a pas à faire la moindre réserve. Nous savons encore, par le témoignage de l'un des plus anciens auteurs hébreux⁴, que sa renommée n'avait rien perdu de son éclat, plus de deux siècles après sa mort⁵... Au premier siècle, nous voyons que les auteurs du Nouveau Testament citent les passages des divers Psau-

¹ II Sam. (II Reg.), xxiii, 1.

² I Sam. (I Reg.), xvi, 18 et suiv.

³ II Sam. (II Reg.), i, 17 et suiv.; iii, 33 et suiv.

⁴ Amos, vi, 5.

⁵ Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 52.

mes sous le nom du roi David¹. » C'est M. Reuss qui parle ainsi.

La négation de la critique incrédule aurait de quoi nous étonner et nous pourrions nous demander comment elle peut bien oser contredire une tradition aussi bien établie que celle de l'origine davidique d'une partie des Psaumes, s'il n'était facile de découvrir le mobile qui lui fait soutenir cette thèse désespérée. Ce sont les besoins de la cause qui la contraignent à agir ainsi. Ici, comme dans tant d'autres cas, elle nie, parce qu'elle est obligée de nier, sous peine d'admettre l'authenticité du Pentateuque, dont elle ne veut à aucun prix. Les chants de David prouvent que les écrits de Moïse existaient de son temps. Donc, d'après ces critiques, ils n'ont pu être composés par David².

Mais ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître que David a joui de tout temps de la réputation de poète et que c'est là un des titres qui l'ont rendu le plus populaire en Israël. A qui donc pourra-t-on persuader qu'on n'ait conservé aucun ou presque aucun de ses chants? Comment explique-t-on qu'on ait recueilli avec tant de soin les Psaumes des autres Psalmistes et qu'on ait laissé périr ceux du plus célèbre de tous?

Afin de donner le change, on discute l'origine davi-

¹ Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 47.

² « Si l'on ajoute à cela, dit M. Reuss, que la Loi [de Moïse], écrite et codifiée, est représentée quelquefois comme l'objet d'une étude supposée générale (Ps. 1, 19, etc.), etc. » *Le Psautier*, p. 56. C'est une des raisons qu'il apporte pour prouver que beaucoup de psaumes sont de l'époque des Machabées.

dique de quelques psaumes dont l'authenticité, sous le rapport de l'auteur, est plus ou moins douteuse, et puis, concluant du particulier au général contrairement à toutes les règles de la logique, on assure que, puisque ces psaumes-là ne sont point de David, aucun de ceux qu'on lui attribue n'a été composé par lui. Autant vaudrait dire que Virgile n'a écrit ni les Bucoliques, ni les Géorgiques, ni l'Énéide, parce qu'il est douteux qu'il ait écrit le *Culex*, le *Ciris* et le *Moretum*, qui nous sont parvenus sous son nom.

On conteste l'exactitude de quelques-unes des inscriptions ou des titres placés en tête des Psaumes et l'on nous dit ensuite : Vous le voyez, les titres ne méritent aucune confiance, il ne nous reste donc aucun psaume de David. Mais c'est là toujours le même sophisme et la même absence de logique. De ce que certains titres sont faux ou suspects, il ne s'ensuit pas assurément qu'ils le soient tous.

Le contenu des Psaumes est un des critères dont se sert la critique pour déterminer l'époque de leur composition. « Il convient, dit M. Reuss, d'examiner le contenu des Psaumes pour y trouver des indices de leur époque ou de leur ancienneté¹. » Et c'est en effet là-dessus qu'il s'appuie pour prétendre qu'un grand nombre de nos chants sacrés datent de l'époque des Machabées, parce qu'il y voit des allusions aux guerres de cette époque et à la persécution d'Antiochus Épiphane².

¹ Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 53.

² Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 55-57. Voir aussi P. de Jong, *Disquisition de Psalmis Maccabaicis*, in-8°, Liège, 1857, p. 4 et suiv.

Assurément il est très légitime de se servir du sujet traité dans les Psaumes pour chercher à en fixer l'époque, mais c'est à la condition de faire de cette règle un usage prudent et modéré. Les allusions aux événements sont souvent très vagues et peuvent convenir à des époques fort diverses, l'abus est par suite facile¹, et pour le prouver nous n'avons qu'à faire appel au témoignage même de M. Nöldeke, l'un de ceux qui nient l'origine davidique de tous nos Psaumes.

La critique de notre temps a souvent cherché à découvrir de la façon la plus ingénieuse l'époque et le sujet de quelques-uns de ces poèmes. Malheureusement ces découvertes n'ont toujours pleinement satisfait que leurs auteurs. Si Ewald déjà dépasse très souvent la mesure, Hitzig le laisse bien loin derrière lui, grâce à la subtilité de son esprit qui le conduit presque toujours à des résultats impossibles ou très invraisemblables pour tout le monde. Une saine et impartiale critique avouera ici, comme en bien d'autres questions relatives à l'Ancien Testament, que beaucoup de points sont encore pour nous couverts d'obscurité. Je prétends même qu'il y a des psaumes dont nous ne pouvons dire avec certitude dans quelle partie de la longue période qui s'étend de 900 à 160 avant J.-C. ils ont été composés. S'il arrive parfois que l'incertitude ne soit pas aussi complète, il n'en

¹ C'est ainsi que M. Grätz, non content d'admettre des psaumes machabéens, admet aussi des psaumes post-machabéens. Jugeant de leur date par leur contenu, il assure que les psaumes cxxxiv, cxxxv et cxxxvi ont été composés du temps de la reine Salomé Alexandra, entre 78 et 69 avant notre ère. H. Grätz, *Kritischer Commentar zu den Psalmen*, 2 in-8°, Breslau, 1882, t. 1, p. 48-49; t. II, p. 658, 659, 662.

est pas moins vrai que presque toujours l'époque possible de la composition reste assez vague et indéterminée¹.

La vérité de ce que dit M. Nöldeke est si incontestable que M. Reuss lui-même est forcé de faire cet aveu :

Il faut reconnaître tout d'abord qu'il y en a un certain nombre [de psaumes], et en partie des plus beaux, anonymes ou davidiques, surtout dans ce que nous avons appelé la première classe², qui ne contiennent absolument rien qui puisse servir à déterminer leur âge, qui expriment des vérités générales, des sentiments naturels à toutes les âmes pieuses, et dont on risquerait d'affaiblir la portée et la beauté, si l'on s'obstinait à y rechercher des allusions à des événements particuliers... A l'égard de pareilles poésies, il est impossible de dire à quel siècle elles appartiennent, à moins que des raisons philologiques, des formes de langage, ne jettent un poids dans la balance³.

Puisqu'il en est ainsi, et puisque M. Reuss, comme nous le verrons plus loin, est obligé de reconnaître que le style des Psaumes est une objection contre son système au lieu d'être une preuve en sa faveur, pourquoi donc condamner la tradition et rejeter les titres qui attribuent à David la composition de ces Psaumes, « en

¹ Th. Nöldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 189-190.

² « Dans la première classe on rangera les psaumes qu'on peut à juste titre nommer des hymnes, des chants de louanges, destinés à célébrer la grandeur de Dieu, tel qu'il se révèle dans la nature (Ps. 19, 29, 104), surtout en comparaison de l'homme (Ps. 8), dont il est le bienfaiteur (Ps. 65). » Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 44.

³ Ed. Reuss, *Le Psautier*, p. 53.

partie des plus beaux? » C'est assurément le faire sans aucune raison.

On prétend se servir aussi de la langue pour fixer la date des Psaumes. M. Nöldeke répond encore :

Les arguments empruntés à la langue du poème nous sont d'un secours moins grand qu'on pourrait le croire. Le texte qui nous a été transmis, où le chant de Débora¹ a exactement la même prononciation que les productions littéraires composées à l'époque des Makkabées, et où plus d'une expression, devenue inintelligible avec le temps, doit avoir été remplacée par une expression plus moderne, un pareil texte, dis-je, ne nous permet pas d'obtenir sous ce rapport de grands résultats².

Reste enfin un dernier critérium, le style. C'est celui que M. Nöldeke considère comme le meilleur. « L'examen du style, dit-il, a une tout autre importance. Il y a un assez grand nombre de poèmes pour lesquels la critique, même la plus circonspecte, parvient à déterminer assez exactement l'époque de la composition³. »

Le style est indubitablement un élément dont il faut tenir compte, mais il est certain qu'il ne peut servir à prouver que le Psautier ne contient pas des chants de David, car rien de ce chef n'est inconciliable avec cette origine. M. Reuss reconnaît que le style n'est pas favorable à l'hypothèse de l'origine machabéenne des Psau-

¹ Les rationalistes admettent l'authenticité du cantique de Débora, Jud., v, « composé vers 1300 ou 1200 avant J.-C. » dit M. Nöldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 177.

² Th. Nöldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 190.

³ Th. Nöldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 190.

mes. Voici ses paroles : « Les psaumes sont écrits, en thèse générale, dans un style qu'on peut appeler classique. A peu d'exceptions près, dit-on, la diction hébraïque est celle des prophètes, et l'on sait du reste qu'à l'époque des Machabées le langage populaire avait beaucoup changé, comme on peut le voir par les livres... d'Esdras, pour lesquels il faut un dictionnaire spécial et une grammaire particulière¹. » Par conséquent, l'opinion rationaliste qui prétend refuser à David un de ses plus beaux titres de gloire et reculer jusqu'au second siècle avant J.-C. la composition d'une grande partie de nos chants sacrés ne s'appuie sur aucune raison valable. Que quelques psaumes aient été composés du temps des Machabées, cela n'est pas sans doute absolument impossible. Théodoret, parmi les anciens écrivains ecclésiastiques, a rapporté plusieurs psaumes aux persécutions d'Antiochus, en les considérant, il est vrai, comme des prophéties². Des commentateurs modernes, comme le P. Patrizi et le P. Palmieri admettent quel-

¹ Reuss, *Le Psautier*, p. 57. « Malgré cela, continue-t-il, nous ne croyons pas que ce fait soit de nature à contrebalancer ceux que nous avons relevés plus haut. » Il ne nie donc pas le fait, quoiqu'il cherche ensuite des échappatoires.

² « Ce Psaume [XLIII] prédit la persécution macédonienne, dit-il, la fureur et l'impiété d'Antiochus Épiphane et le courage et la piété des Machabées. » Théodoret, *In Ps. XLIII*, 1, t. LXXX, col. 1137. Voir aussi *In Ps. LXXIII*, 1, col. 1453 ; *In Ps. LXXVIII*, 1, col. 1504. — Esrom Rudinger admit vingt-cinq Psaumes machabéens dans son *Libri Psalmorum paraphrasis latina*, Görlitz, 1580-1581 ; le théologien hollandais Venéma, trente-quatre, *Comment. in Psalm.*, 1762, 1767, ainsi que Mathinge, *Die Psalmen erklärt*, 1820-1821.

ques psaumes machabéens¹. Le fait n'est cependant aucunement prouvé et il est certainement inadmissible pour la plupart des chants sacrés que les rationalistes avancés veulent placer à cette époque si récente² ; aussi des critiques très hardis n'hésitent-ils pas à se prononcer contre les psaumes soi-disant machabéens et la plupart admettent-ils que la collection des psaumes était déjà complète à l'époque d'Esdras et de Néhémie. Voici ce que nous lisons dans la quatrième édition de *l'Introduction à l'Ancien Testament* de Bleek publiée par M. Wellhausen :

La plupart des psaumes sont désignés comme davidiques... Un nombre très considérable, selon toutes les vraisemblances, appartiennent réellement à David... Divers interprètes ont attribué quelques psaumes à l'époque des Machabées, surtout Hitzig, von Lengerke et J. Olshausen, mais ils l'ont fait certainement à tort, car d'abord la collection dans son état actuel existait indubitablement longtemps auparavant. En comparant le premier livre des Paralipo-

¹ Patrizi, *Cento salmi tradotti letteralmente*, Rome, 1875, p. 3, 152, 219, 235, 266, rapporte à la persécution d'Antiochus les Psaumes 43, 73, 78 et 93 ; Palmieri, le Ps. 73 (74). *De veritate historica libri Judith*, Galopiae, 1884, p. 53 ; Dereser, dans la Bible de Brentano, les Psaumes 74 et 79.

² Voir Himpel, *Ueber angebliche makkabäische Psalmen*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tubingue, t. LII, 1870, p. 403-473. Il discute en particulier l'origine des Ps. 44, 60, 74, 79, 83, 85, 89 (selon l'hébreu). Cf. H. Lesêtre, *Les Psaumes*, 1883, p. XLIV, et parmi les protestants orthodoxes, Hengstenberg, *Commentar über die Psalmen*, t. IV, p. 557 et suiv. ; Ehrt, *Abfassungszeit und Abschluss des Psalters zur Prüfung der Frage nach Makkabäerpsalmen*, Leipzig, 1869.

mènes, XVI, 36, avec la doxologie qui sert de conclusion au quatrième livre des psaumes¹, on voit que notre collection existait avec ce verset doxologique final avant la rédaction des Paralipomènes. De plus, en fait, on ne trouve dans le psautier aucun chant qui contienne des allusions certaines à des événements postérieurs à l'époque de Néhémie², c'est-à-dire trois siècles environ avant les Machabées, et encore n'y en a-t-il qu'un très petit nombre qui aient été composés aussi tard³.

Il suffit du reste d'examiner les psaumes qu'on pourrait, à première vue, attribuer avec quelque vraisemblance, à l'époque des Machabées, pour se convaincre qu'ils sont plus anciens. Les trois nommés par de Wette⁴, comme portant une empreinte machabéenne, sont les psaumes 44, 60 et 74. Si l'on y joint le psaume 79, on a là les quatre chants qui seuls semblent de prime abord offrir quelques allusions aux persécutions des Séleucides. Mais l'on est fort surpris de les rencontrer au milieu du Psautier, dans le second et le troisième livre de la collection, non à la fin, ce qui n'indique pas une ori-

¹ Ps. CVI, 48 (hébreu).

² Ajoutons que le second livre des Machabées, II, 13, dit positivement que Néhémie recueillit dans sa bibliothèque « les livres de David, » ce qui désigne le Psautier.

³ Bleek, *Einleitung in das Alte Testament*, 1878, p. 500-504. Voir aussi Hüpfeld, *Die Psalmen*, édit. Riehm, t. I, p. 36-37; de Wette, *Einleitung*, édit. Schrader, p. 524. Th. Nöldeke lui-même, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, p. 195, réduit à presque rien les Psaumes machabéens. Gesenius réfuta l'opinion des Psaumes machabéens dans le *Hall. Literatur-Zeitung*, 1816, en s'appuyant sur l'histoire du canon, ce qui fit rétracter Rosenmüller et de Wette.

⁴ De Wette, *Einleitung in das Alte Testament*, § 270.

gine récente. Aussi quand on en examine sérieusement le contenu, s'aperçoit-on bientôt qu'ils sont en effet antérieurs à l'époque gréco-macédonienne. Le psaume *Deus repulisti nos*¹ a non seulement un titre, que les rationalistes rejettent sans raison, et qui l'attribuent à David en le rapportant aux victoires remportées sur les Syriens et les Iduméens, mais il parle de Manassé, d'Éphraïm et de Juda²: cette distinction des tribus n'existait plus au second siècle avant J.-C. Il cite parmi les ennemis vaincus les Moabites et les Philistins³; ils avaient disparu à l'époque des Séleucides; quant aux Séleucides mêmes, il n'en est pas question.

Le psaume *Deus auribus nostris audivimus*⁴ déplore les malheurs d'Israël. S'il avait été écrit après la captivité, l'absence de toute allusion à cet événement serait inexplicable. Dans le psaume *Ut quid Deus repulisti in finem*, le chantre sacré se plaint qu'il n'y ait plus de prophète⁵. Cette plainte serait naturelle à une époque où l'on serait accoutumé à avoir des prophètes, mais elle ne s'explique plus au temps des Machabées où le prophétisme avait cessé depuis deux siècles. Enfin, dans le psaume *Deus venerunt gentes in hæreditatem tuam*, les allusions à la ruine de Jérusalem et du temple par Nabuchodonosor sont si frappantes que M. Reuss ne

¹ Ps. LX (Vulgate, LIX).

² Ps. LX (LIX), 9.

³ Ps. LX (LIX), 10. La Vulgate traduit le nom des Philistins par *alienigenæ*.

⁴ Ps. XLIV (Vulgate XLIII).

⁵ Ps. LXXIV (Vulgate LXXIII), 9.

peut s'empêcher de dire : « Les premières strophes pourraient sembler se rapporter au sac de Jérusalem par les Chaldéens de Naboukadneggar¹. » Plusieurs vers de ce psaume se lisent mot pour mot dans Jérémie² et c'est vers l'époque de ce prophète qu'il faut en rapporter la composition³.

¹ Ed. Reuss., *Le Psautier*, p. 266.

² Ps. LXXIX (Vulgate LXXVIII), 6-7 et Jer., x, 25.

³ Voir Himpel, dans la *Theologische Quartalschrift*, 1878, p. 432-442.

CHAPITRE II.

OBJECTIONS CONTRE LA DOCTRINE CONTENUE DANS LES PSAUMES.

Les Psaumes se distinguent par une grande élévation de pensées et de sentiments, qui en ont fait par excellence le livre de la prière¹. Il y a cependant deux points qui, non seulement à notre époque, mais dans tous les temps, ont fourni matière à objections : ce sont, en premier lieu, les imprécations qu'on lit dans ces chants sacrés contre les ennemis du poète ou du peuple de Dieu et, en second lieu, la manière dont ils parlent de la vie future. Voici ce que disent Stanley, le doyen rationaliste de Westminster, et M. Albert Réville, ancien pasteur de l'église wallonne de Rotterdam, sur les psaumes imprécatoires :

Les sentiments qu'exprime le Psautier sont très divers. Il n'est pas exempt des défauts du système judaïque. L'esprit

¹ « Seul entre tous les peuples de l'Orient, Israël a eu le privilège d'écrire pour le monde entier. C'est certainement une admirable poésie que celle des Védas, et pourtant ce recueil des premiers chants de la race à laquelle nous appartenons ne remplacera jamais, dans l'expression de nos sensations religieuses, les Psaumes, œuvre d'une race si différente de la nôtre. » E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, t. II, c. I, § IV, Paris, 1855, p. 123.